



**COOPERATION ET AUTONOMIE DES INITIATIVES DE FEMMES
EN ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE :
UNE DURE RECONNAISSANCE !**

Madeleine Hersent
Campinas, août 2009

COOPERATION ET AUTONOMIE DES INITIATIVES DE FEMMES
EN ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
UNE DURE RECONNAISSANCE !

En France, depuis plusieurs années, des projets de création d'activités solidaires initiés par des groupes de femmes souvent d'origine immigrée émergent. Ceux-ci voient le jour dans des territoires où les besoins en service sont criants, zone rurale désertifiée, quartiers sensibles n périphérie des grandes villes. Face aux contraintes d'un marché du travail de plus en plus sélectif, les femmes essaient d'inventer des solutions pour gagner leur vie en répondant à des besoins que ne couvrent ni le marché ni les services publics ou seulement partiellement. La création d'activité représente une piste fructueuse pour répondre à des questions relevant de la recherche d'un mieux-vivre ensemble et à l'aspiration à une société plus égalitaire. Dans les quartiers en grande paupérisation qui subissent une situation socio-économique préoccupante, quartiers appelés aussi zones sensibles urbaines dans le cadre de la « politique de la ville », les femmes s'organisent en créant des collectifs et des associations. Les conditions de vie dans ces quartiers sont très dégradées. Beaucoup de femmes considèrent qu'il est urgent d'agir pour changer le cours des choses. Elles sont souvent obligées de travailler pour assurer leurs besoins et ceux de leurs enfants, les maris ayant été licenciés ou ne trouvant pas de travail. Elles développent des initiatives pour satisfaire des besoins fondamentaux mais aussi pour changer la vie du quartier et se créer leur propre emploi. Elles initient des activités dans les services notamment la restauration, la couture mais aussi les gardes d'enfants ou les transports collectifs. Ce sont la plupart du temps des femmes immigrées subissant une triple discrimination due à leur situation de femmes, d'immigrés et de personnes vivant dans des conditions socio-économiques difficiles qui se mobilisent sur ces actions. Elles voient dans ces projets une manière dynamique de se projeter dans l'avenir et dans des modèles positifs d'intégration. Ces initiatives citoyennes se retrouvent dans la mouvance de l'économie solidaire (LAVILLE J.L., 2007). Par exemple, un restaurant comme Le Flamboyant, ouvert à Creil en 1989, a permis à six femmes d'origine étrangère (espagnole, africaine, capverdienne) de se créer un emploi à mi-temps, en réalisant une quarantaine de repas par jour. Ainsi, elles ont installé un lieu de convivialité dans un quartier particulièrement touché par la paupérisation comme le Plateau Rouher de Creil, qui a subi de plein fouet les difficultés économiques des usines Chausson. Ces activités fonctionnent à partir d'agencements complexes qui articulent l'engagement des femmes, un aspect commercial et une fonction de redistribution à travers les aides des pouvoirs publics pour le rôle social qu'elles assument. Pour être plus précis, un restaurant de quartier assure des prestations marchandes par son activité de restauration et son service traiteur. Il fait souvent appel aux contributions volontaires des femmes de l'association pour des événements ponctuels et a besoin d'un financement public pour le rôle de prévention sociale qu'il assure sur le quartier. Beaucoup de ces activités produisent des effets sociaux positifs sur les personnes et sur l'environnement. A partir de ces expériences, les femmes réenclenchent des parcours professionnels. L'apport des associations de femmes dans ces quartiers est déterminant (HERSENT M., 2003). Les femmes initient des dynamiques interculturelles pour contrebalancer le poids des cultures traditionnelles. Elles ouvrent des espaces de cohésion sociale, des lieux de rencontres interculturelles et intergénérationnelles avec leurs propres moyens d'action, leurs stratégies propres. Elles veulent véritablement jouer un rôle de dynamiseur social, passeur, intercesseur entre différentes cultures. Dans une période de crise où les frontières sont de plus en plus poreuses entre le temps des certitudes et le temps des interrogations ces initiatives avec leurs limites proposent des alternatives concrètes. Elles sont particulièrement pertinentes dans une

époque où « on observe une tendance à la globalisation qui touche la production et la reproduction, qui transcende les frontières des états nations » (BECK U., 1991).

1. UNE DEMARCHE SINGULIERE

La création d'activités solidaires est une histoire singulière. Il ne s'agit pas de faire du profit mais de créer des emplois en répondant à des besoins sociaux par la mise en place de services solidaires ouverts à tout public. Pour initier un projet sortant des sentiers battus, déroutant, se regrouper en collectif représente une solution car on est plus fort tous ensemble pour faire évoluer les mentalités. On affronte mieux les déboires, démoralisations, remises en cause et aléas divers qu'on rencontre dans un processus de création. En effet, seule une dynamique collective donne les forces suffisantes pour se lancer dans des démarches ardues. En mutualisant les compétences, les promotrices peuvent résister aux pressions et développer des stratégies efficaces. Ces projets économiques ne naissent pas par « génération spontanée » (HERSENT M., 2003). Ils mûrissent longtemps au sein d'associations, de collectifs qui regroupent des habitantes des quartiers. Tous les échanges, les rencontres, les confrontations nécessaires au montage d'un projet renforcent les capacités, les motivations des acteurs et leur donnent le désir et la force de sortir de l'assistanat en s'inscrivant dans des démarches professionnelles. Ces initiatives économiques représentent une expérience de valorisation positive des savoirs pour s'extraire des expériences négatives vécues suite à la perte de certains repères et à la confrontation à des situations d'échec et d'exclusion. Dans ces actions, les femmes retrouvent une dignité, une légitimité, une place sociale. Elles insistent beaucoup sur le fait de se faire reconnaître sur la base de leurs savoirs, savoir-faire, et sur le fait qu'elles se projettent de manière positive dans l'avenir. Au cours de leurs différentes expériences, des rencontres, des "galères", elles ont acquis cette culture de l'aléatoire, « l'art de faire avec peu » (ROULLEAU-BERGER L. 1999) qui est absolument nécessaire dans les démarches entrepreneuriales. Une cohérence singulière sous-tend ses projets car ils répondent à des préoccupations que les femmes veulent résoudre à leur manière avec leur propre mode de fonctionnement et d'organisation. Elles souhaitent mettre en place des lieux où la distinction entre exécutants et concepteur est effacée. C'est ce mode coopératif, où les femmes ont la maîtrise de leur outil de travail et de production, qui leur donne la volonté de continuer malgré les différentes contraintes. Le statut coopératif ou associatif leur permet de prendre collectivement les décisions stratégiques, économiques et pratiques. L'entrepreneuriat collectif favorise le partage des responsabilités et des tâches, la polyvalence, la répartition du travail des salariés. Sur le plan financier, les femmes ont souvent économisé avant le montage de l'activité parfois sous forme de tontines ou en épargnant les gains des différentes actions au lieu de se rémunérer. Les femmes décident collectivement des salaires. Quand les finances viennent à manquer, elles choisissent si elles remboursent en priorité les crédits, comme les promotrices du Flamboyant l'ont fait à plusieurs reprises et combien elles vont se rémunérer en fonction des décisions prises. Dans ces organisations, le collectif de travail prend les décisions importantes en terme de responsabilités, stratégies financières et commerciales et organisation du travail. La participation à des rencontres ou des colloques où on présente l'activité, le choix du porte parole est aussi négocié collectivement ainsi que l'implication dans les réseaux.

Dans de nombreuses activités que nous avons pu observer, les femmes ont fait le choix de travailler à temps partiel. Ce mode de partage du travail leur permet de gérer à la fois les contraintes familiales et de répondre à la nécessité d'assurer un revenu. Cela leur donne une relative indépendance économique et les moyens de vivre et la possibilité de continuer à s'occuper de la famille, des enfants et des tâches quotidiennes qui incombent encore trop souvent aux femmes. De même, dans le choix d'installer une activité sur le quartier où l'on vit, à proximité du lieu d'habitation, il y a incontestablement un désir fort de pouvoir

continuer à assumer l'éducation des enfants, petits ou adolescents tout en travaillant. Ces activités installées sur le lieu de vie des femmes, leur permettent de concilier vie familiale/vie professionnelle, d'assurer des passerelles entre sphère privée et sphère professionnelle. Les dynamiques enclenchées concourent à l'épanouissement personnel et professionnel des femmes par le renforcement de leur potentiel, mais aussi celui de leur environnement familial et social. Mais ces actions produisent aussi d'autres effets. Les lieux fonctionnent comme des lieux passerelles entre les centre ville et la périphérie, entre les pays d'accueil et les pays d'origine. La création d'espace intermédiaire permettent également aux femmes de reconquérir l'espace public (HERSENT M., 2003).

Dans ces lieux, les femmes trouvent de la force pour redevenir visibles au sein de la cité. Par exemple pour le 8 mars, journée internationale des femmes, une association rouennaise a organisé un rassemblement sur une place habituellement plus fréquentée par le public masculin. Les femmes voient dans ces démarches une manière de s'inscrire de manière constructive dans une dynamique de démocratie participative. Elles ont appris lors du montage du projet les différents rouages administratifs et politiques, se sont rodées aux réunions de concertation mises en place par la politique de la ville. Elles ont acquis des capacités de négociation, discuté avec les pouvoirs publics, élus et administrations et se sont fait reconnaître comme des interlocuteurs à part entière. En revendiquant une place d'acteur économique, elles acquièrent aussi les moyens d'expression nécessaires pour faire reconnaître leur spécificité ainsi qu'une maîtrise des enjeux politiques, au minimum locaux.

Les femmes veulent changer leurs conditions de vie et améliorer celles de leur environnement. Elles développent des capacités stratégiques prospectives qui leur permettent de recouvrer l'estime de soi parfois mise à mal, le développement de soi et la capacité d'autonomie. Elles mettent à jour une capacité à retourner les cartes, à transformer les faiblesses en force, les expériences de la vie en savoirs prospectifs (HERSENT M., 2006). Dans ces initiatives économiques, les associations produisent de l'intelligence collective.

La place des femmes, leur implication dans le renouvellement des dynamiques collectives et particulièrement dans le champ de l'économie solidaire, témoigne d'un dynamisme, d'une énergie et d'une recherche de solutions pragmatiques et politiques. Ces initiatives sont très prometteuses car elles se retrouvent à l'intersectionnalité de plusieurs problématiques (WILLIAM CRENSHAW K., 2005) ou de plusieurs mouvements sociaux (FRASER N., 2005) en articulant de manière dynamique les trois composantes de genre, d'origine et de différence sociale (DORLIN E., 2005). C'est cet agencement singulier qui fait leur force et leur faiblesse et les rend parfois vulnérables.

Les initiatives s'efforcent de « *construire au quotidien une autre mondialisation* » selon les termes employés dans la synthèse de la conférence sur l'économie solidaire au Forum social mondial de Porto Alegre en 2002. Elles favorisent *une invention du quotidien* » (DE CERTEAU M., 1990). Dans une période de crise où les frontières sont de plus en plus poreuses entre le temps des certitudes et le temps des interrogations, ces initiatives avec leurs limites proposent des alternatives concrètes. Elles se situent dans une perspective politique, dans une démarche de lutte contre les inégalités et les discriminations. Les promotrices inscrivent leurs actions dans une double dimension politique en accroissant le pouvoir individuel dans le développement de la capacité d'action et le pouvoir collectif en favorisant les changements sociaux. Ces actions nous semblent réunir l'ensemble des éléments nécessaires au changement : « *la subjectivité de l'état naissant ; du socius à l'état mutant ; de l'environnement au point où il peut être réinventé* » (GUATTARI F., 1989). En faisant vivre cette articulation au quotidien, les femmes interpellent le croisement entre tradition et modernité. Les initiatives d'économie solidaire choisissent des formes d'organisation qui entrent en tension avec le modèle dominant de la réussite individuelle. Comme nous l'avons

montré, la construction collective est essentielle, ainsi que le partage des tâches et des responsabilités. C'est le fait d'avoir la maîtrise du projet, savoir ce qu'on veut et le mener à terme de la manière souhaitée qui permet de résister aux nombreuses contraintes. Elles ne veulent pas d'un dirigeant, mais souhaitent maîtriser ensemble le processus de construction, diriger collectivement l'entreprise et organiser le travail de manière partagée.

L'auto organisation avec partage des tâches et polyvalence qui prévaut dans de nombreuses activités des collectifs de femmes se heurte aux visions classiques hiérarchiques du modèle dominant. Etre exécutant, rester à sa place sociale en quelque sorte ne pose aucun souci mais créer et gérer collectivement une activité fait l'objet de nombreuses réserves ou critiques.

Les initiatives se regroupent dans des réseaux qui leur semblent un mode d'organisation en adéquation avec leur finalité. Ces activités économiques sont portées par des acteurs atypiques relativement en marge des circuits traditionnels. C'est ce qui fait leurs forces et leurs faiblesses. Force dans la vitalité, la créativité et l'énergie des initiatives, mais la faiblesse de leur surface sociale représente un véritable handicap dans un monde clivé entre les puissants, les notables et les autres. La reconnaissance des actions est souvent plus liée au réseau d'appartenance et au système relationnel qu'aux réalisations elles mêmes. Les femmes souhaitent des regroupements respectueux de leur identité et de leur dynamique qui permettent un renforcement des actions et des organisations. Elles choisissent le réseau car dans ce mode d'organisation, « *la reconnaissance sociale passe moins par l'accession aux postes officiels que par l'investissement effectif de ses membres dans des actions concrètes* » (FRAISSE L., 2002). Les regroupements des initiatives solidaires de femmes se construisent dans une logique axée sur la mutualisation des expériences et des méthodes et favorisant les démarches démocratiques et participatives. Compte tenu d'une grande diversité de champs et d'acteurs et des enjeux, les regroupements prennent une forme singulière d'organisation transversale et horizontale, une forme plus rhizomatique (GUATTARI F., DELEUZE G., 1976). Cette congruence entre objectif, pratiques et modes d'organisation en fait un outil pertinent d'intervention en adéquation avec les enjeux.

Ces activités s'appuient sur de la coopération, de la solidarité et de l'autonomie sans lesquelles elles ne pourraient pas fonctionner, mais ces modes d'intervention génèrent aussi des résistances singulières car ils vont à l'encontre du modèle dominant. Dans un article consacré à « femmes et économie solidaire » dans le dictionnaire de l'autre économie, Isabelle Guérin insiste sur l'accès aux droits et sur la nécessité de « *repenser l'articulation entre famille, « marché », autorité publiques et société civile : c'est en cela que l'économie solidaire offre des opportunités inédites.* » (GUERIN I., 2006). De nombreuses initiatives revendiquent la dignité, le respect et la lutte contre le mépris comme principal ressort de leur action. Cette exigence de justice et d'égalité représente un axe fort de ces démarches.

2- Des freins importants

Alors qu'ils engagent l'avenir, qu'ils sont des lieux d'un mieux-vivre ensemble, ces projets doivent toujours convaincre car ils ne rentrent ni dans les cadres, ni dans les représentations dominantes. Ils dérangent, perturbent. Les montages sont fort complexes, car ces actions, ancrées dans une économie de vie, sont transversales et dépassent la séparation persistante entre l'économique et le social. Elles articulent de manière dynamique des questions liées à la santé, l'éducation, la culture, et au politique dans le sens étymologique du terme. Elles ont du mal à entrer dans les cases pré-établies et dans la catégorisation par public qui caractérise les politiques de l'emploi aujourd'hui.

Ces initiatives souffrent d'un déficit de crédibilité ou de discrimination négative (LAVILLE JL., 2007). La légitimité de choisir leur démarche d'émancipation, d'autonomisation et le mode d'organisation nécessaire pour la réaliser leur est déniée.

Faire émerger des espaces de possible avec leur lot de compromis et de négociations n'a pas bonne presse dans un moment où il est de bon ton d'avoir des positions tranchées. La construction d'alternatives axées sur une pédagogie de la réussite demeure difficile à revendiquer. Investiguer des voies de traverse où les personnes construisent ici et maintenant un autre rapport à l'économie fait l'objet de nombreuses résistances. Les initiatives sont regardées et critiquées à l'aune des risques de dérive et de remise en cause des « acquis » (VACQUIN H., 2008) et ne sont pas vues dans ce qu'elles représentent comme potentialités et éléments contributifs à un autre modèle de société. Le poids de l'idéologie est important autour des questions féministes mais aussi dans le mouvement altermondialiste (HERSENT M., 2002). La pensée de la position dominante se situe dans la critique radicale avec ses conséquences en terme de contestation et d'opposition « *Il est en effet rare que les mouvements sociaux surgissent immédiatement avec des objectifs positifs car ils apparaissent la plupart du temps en réaction à des expériences négatives et formulent des états de fait négatifs plus qu'ils n'expriment des visées positives* » (HONNET A., 2006). La construction d'alternatives est complexe dans une époque où règne en maître la parole ; l'important étant de dire et non de faire. Dans cette période de communication outrancière, la priorité est donnée à la représentation des choses. Dans la prolongation de la société du spectacle dénoncée par Guy Debord (1967), on observe une tendance lourde à utiliser des mots décalés de leur sens premier dans un langage propre que certains qualifient de novolange avec « *une dynamique propre, un caractère performatif qui fait sa force : plus elle est parlée et plus ce qu'elle défend - sans jamais l'exprimer clairement - a lieu* » (HAZAN E., 2006). L'essentiel est de raconter non d'agir. Dans cet environnement, il n'est pas facile de faire reconnaître des alternatives en rupture avec la norme.

L'action est déconsidérée car sujette à polémique. « *Il est urgent de ne rien faire* » est un slogan largement partagé. Dans les secteurs encore fragiles institutionnellement et ayant du mal à se faire reconnaître ce désir d'analyse est encore plus fort et limite parfois les débats et peut freiner les actions. « *L'économie sociale et solidaire ne devient intéressante dans ce qu'elle peut produire comme outil d'analyse et non comme finalité* » (DACHEUX E., 2003).

De plus la place des initiatives est complexe à appréhender. Leur positionnement entre marché et service public n'en facilite pas la lecture. De nombreux acteurs s'inscrivent dans une réponse à des questions d'intérêt général et investiguent les interactions avec l'action publique. Le rôle de l'état et des lois sociales est essentiel car les alternatives solidaires ne sont pas là pour se substituer aux politiques publiques mais au contraire se positionne en complémentarité. Les stratégies des organisations féminines indiennes sont à ce titre très intéressantes. Neila Kabber relève dans un article (KABBER N., à paraître) l'extrême importance accordée aux droit du travail plutôt qu'à l'amélioration à court terme des salaires et des conditions de travail. Elle insiste sur les pressions réalisées par les organisations sur l'état comme élément régulateur et garant de la défense des droits.

3- Des enjeux

Ces initiatives économiques représentent à la fois une réponse à des besoins pratiques mais aussi à des besoins stratégiques des femmes comme la mixité égalitaire. La création d'activités solidaires permet à la fois de répondre à des besoins vitaux mais aussi de faire reconnaître les femmes comme sujets de leur action et favorise leur reconnaissance. Comme le fait remarquer Myriam Nobre ces activités se réfèrent à une économie féministe de rupture

qui entre en tension avec le système capitaliste, patriarcal et raciste qui perdure. C'est sans doute cette double articulation et cet agencement qui provoque d'aussi nombreuses résistances de la part d'acteurs très différents mais qui se rejoignent sur la défense du statut quo. Ces initiatives économiques sont « *fragiles, vulnérables parfois ambiguës mais indispensables* » (GUERIN I., à paraître). La question économique et politique lorsqu'elle concerne les femmes a du mal à se faire entendre et est confronté à de nombreux obstacles. Les initiatives féminines sont évaluées sur leurs effets sur la santé ou sur l'éducation mais rarement sur ce qu'elles produisent en terme économique. Dans son analyse des politiques de développement Benoît Prévost souligne les logiques sous jacentes « *il s'agit de penser le développement avant de le faire* » (PREVOST B., à paraître).

La prise en compte de la notion de genre dans différentes directives européennes et internationales a représenté une avancée certaine dans de nombreuses configurations car elle a permis de penser et d'agir d'autres logiques prenant en compte les besoins d'une grande partie de la population. Mais actuellement, les avancées ou les résolutions dans la mise en oeuvre des politiques d'égalité femme homme sont affaiblies par les politiques d'ajustement structurel qui provoquent des reculs dans des secteurs qui paraissaient pourtant bien construits. Rien n'est jamais acquis et force est de constater que la montée de la crise socio économique a fait reculer les fragiles avancées que les femmes avaient réussi à faire reconnaître dans le domaine de l'égalité. Comme le fait remarquer un rapport des nations unies paru en 2005 « *Il est un domaine dans lequel les femmes n'ont pas pu étendre leur influence et c'est celui de la politique économique. La raison est que l'ouverture du processus décisionnel aux femmes a coïncidé avec un recul de l'influence des parlements sur la politique macroéconomique en particulier (...)* L'ironie veut que ce soit précisément au moment où les femmes commencent à décrocher des sièges parlementaires que ces institutions mondiales viennent affaiblir le pouvoir national » (UNRISD, 2005). Ces reculs ne facilitent pas la reconnaissance de démarches complexes à construire dans des milieux encore très largement patriarcaux alors qu'il faudrait justement renforcer des actions visant à transformer l'économique et le politique. Les initiatives promues par les femmes sont confrontées à des problèmes de pérennité. Elles sont souvent récupérées par le marché dès qu'elles dégagent des profits. Les femmes ne réussissent pas à maintenir la dynamique qui a fait leur réussite car celle ci est tolérée au lancement des expériences mais contestée dans la période de consolidation. Lorsque les initiatives fonctionnent économiquement, elles sont détournées de leur objectif premier pour intégrer des formes plus classiques d'organisation et de commercialisation que celles utilisées au démarrage. Quand les activités commencent à être rentables, elles sont reprises par des collectifs masculins. Magali Saussey montre comment les femmes sont renvoyées à un rôle de sous-traitance quand les activités liées à la production de beurre de karité au Burkina Fasso se développent (SAUSSEY, à paraître). Lors d'une communication sur l'entrepreneuriat féminin à partir de l'exemple du Cameroun une intervenante explique comment les circuits de financement épargne projet sont récupérés¹. Dans de nombreux pays, les femmes expérimentent la complexité de monter une activité car cela transgresse les rôles et les habitudes et les résistances sont nombreuses. Dans la même logique, elles relèvent les nombreuses difficultés auxquelles elles sont confrontées à chaque fois qu'elles veulent développer ou consolider leur action. Deux dynamiques se font jour à ce moment pour reprendre le contrôle des démarches économiques des femmes, le système patriarcal et le système libéral, démarches différentes mais qui peuvent se révéler complémentaires pour déposséder les femmes de leur réussite.

Les initiatives et l'économie sociale et solidaire

¹ Atelier consacré à l'entrepreneuriat solidaire féminin organisé dans le cadre des Rencontres LUX'09 de Globaliser la solidarité en avril 2009.

Faire reconnaître les spécificités de l'économie solidaire est un véritable défi car le modèle de l'entreprise classique reste dominant dans l'imaginaire collectif. Les caractéristiques de ces activités qui allient production et reproduction en réinterrogeant les frontières entre sphère public et privé sont complexes à faire reconnaître comme producteurs de changement. Les secteurs choisis comme par exemple la garde d'enfants témoignent d'une volonté d'articuler champ personnel et champ professionnel d'une manière dynamique en déplaçant les frontières traditionnelles. Mais le modèle de la création d'activités solidaires est souvent confondu avec celui de la création d'entreprise libérale, modèle plus consensuel. Or, la vision entrepreneuriale classique est insensible au genre car elle est construite autour d'un modèle masculin de puissance fondé sur l'accumulation de richesse et le respect de hiérarchie. Et quand il s'agit de femmes, le profil d'exception de la superwomen est encensé car il peut se calquer sur le modèle masculin sans apporter de contestation sur la démarche. Le modèle de la création d'entreprise est régulièrement appelé et pris comme unique référence alors qu'il est très différent des alternatives collectives et solidaires qui se construisent autour de l'intérêt général et souvent dans une organisation partagée. On ne peut utiliser ni les mêmes références ni les mêmes outils pour les initiatives citoyennes et les entreprises. Les plans d'affaire et les montages financiers construits sur les seuls critères de rentabilité financière sont peu adaptés à la culture des initiatives solidaires et peuvent avoir des effets dévastateurs et démobilisateurs. Les évaluer sur des critères seulement économiques est inadapté. Il est nécessaire d'intégrer des critères de développement social à ceux de la seule rentabilité économique comme la contribution non marchande ou la réciprocité porteuses de logiques différentes. Le fait de vouloir créer une activité collective où les femmes partagent de manière égalitaire les responsabilités et les tâches en répondant à la fois aux besoins identifiés sur le quartier mais aussi aux capacités collectives des personnes génère de très fortes résistances. Défendre dans les faits un droit à l'initiative économique pour toutes et tous, c'est à dire se mettre en capacité de transgresser les rôles assignés traditionnellement par des démarches innovantes, provoque de la violence institutionnelle. Le fait de vouloir mettre en cohérence le triptyque : valeurs, pratiques, modes d'organisation, de dépasser les discours lénifiants par des actes et des réalisations concrètes se heurte à de nombreux obstacles. Ces initiatives tentent de réaliser le croisement entre transformation sociale, capacité de mobilisation citoyenne et modèle économique spécifique. Ceci est un véritable enjeu de société et est perçu comme tel. Dans son ouvrage *La stratégie des chocs*, Naomie Klein montre comment la répression en Amérique latine s'attaque en tout premier lieu à ceux qui mènent des luttes économiques et développent des solidarités concrètes (KLEIN N., 2008).

Les initiatives et les mouvements féministes

D'autre part la spécificité collective des initiatives est peu reconnue ni soutenue. La dimension collective est peu relayée dans de nombreuses actions. Un article de Jules Falquet montre comment le caractère très individualiste de la stratégie de l'empowerment affaiblit l'autonomie qui est « *désormais présentée comme le résultat d'une dynamique psychologique liant l'identité et le pouvoir dans un travail d'individualisation et d'élévation de l'estime de soi* » (FALQUET J., 2008). Myriam Nobre souligne dans le dictionnaire de l'autre économie que « *La visibilité des expériences crée des références positives, les renforce en tant que sujets et contribue à introduire la problématique du genre* » (NOBRE M., 2006). Elle insiste sur l'importance de la capitalisation des pratiques en réinterrogeant la division sexuelle du travail et en soulignant l'élargissement de la notion de travail au rapport social ainsi qu'à la production et la reproduction. Elle revendique le féminisme comme mode de pensée et comme mouvement social et s'interroge sur la contribution de l'économie sociale et solidaire à ce modèle. Mais les croisements entre les initiatives solidaires et le mouvement féministe ne sont pas toujours facile à construire car les histoires sont différentes et les références

culturelles aussi. Les rencontres de Globaliser la solidarité² qui réunissent tous les quatre ans différents acteurs internationaux de l'économie sociale et solidaire sont l'occasion régulièrement renouvelée de constater les difficultés qu'ont les femmes à faire entendre leur voix. L'organisation responsable de ces événements résiste avec une énergie constante à l'émergence de cette question. Lors des dernières rencontres de Luxembourg en avril 2009 l'atelier consacré à l'entrepreneuriat solidaire féminin n'a pas été repris dans la synthèse des rencontres. Le milieu de l'économie sociale et solidaire résiste sur la question du pouvoir et de la juste place à faire aux femmes ainsi qu'à se doter d'un système d'organisation adaptée pour cela. De nombreuses activités sont initiées par des femmes mais elles restent cloisonnées et de petite taille et ne trouvent pas de relais politique qui permettraient qu'elles se développent. Dans un article de 2005, Denise Côté montre comment l'économie sociale et solidaire est confrontée à des tendances structurelles défavorables aux femmes (COTE D. FOURNIER D. 2005). Alors qu'au Québec entre 1996 et 1999, au démarrage des actions du chantier de l'économie sociale se sont menées des expériences intéressantes à terme pour les femmes (en terme de création d'emplois ou de représentativité), les dérives économistes de l'économie sociale et solidaire ont contribué à marginaliser les initiatives de femmes.

De la même manière dans le mouvement altermondialiste, la question du genre est complexe à intégrer. Alors que de nombreux participants scandent « Changeons le monde » dans les forums sociaux, dans le même temps est constatée la difficulté de modifier les rapports au pouvoir et au savoir pour faire respecter la parité et intégrer systématiquement un questionnement de genre (HERSENT M., 2002). Mais les choses évoluent. Les femmes revendiquent de plus en plus leur place même si l'accès aux lieux de décision et de représentation demeurent des bastions à conquérir.

Pour se faire reconnaître les initiatives ont besoin d'alliés. Les réseaux élargis permettent de relayer les actions collectives. Comme le fait remarquer le rapport des nations unies « *Pour empêcher la justice entre les sexes de descendre encore dans les préoccupations mondiales, les mouvements féministes auront besoin de conclure de nouvelles alliances, avec des institutions gouvernementales, des mouvements sociaux et des partis politiques* » (UNRISD, 2005). La question des finalités et de la transformation sociale est un enjeu majeur actuellement. Le système de contraintes dans lequel évoluent ces initiatives économiques est lourd. Pourtant elles ont des finalités et des effets intéressants car elles misent sur les capacités des personnes à devenir des sujets politiques pouvant enclencher une démarche transformatrice pour l'instauration de nouveaux rapports sociaux ici et maintenant. Ces actions permettent aussi de sortir des logiques de victimisation largement dominante actuellement. Le détournement systématique des finalités ne remet pas en cause la pertinence des analyses et des actions. « *cependant, ce terme d'empowerment (prendre/recevoir/gagner du pouvoir) est utilisé d'une manière si large qu'il perd souvent son sens* » (FALQUET J., 2008). Ce dévoiement possible ne constitue pas une raison suffisante pour ne pas soutenir des initiatives et les critiquer exclusivement en fonction de leurs risques de dérive. Au contraire, les tensions, les contradictions entre les besoins de transformation socio économique et les situations précaires et la crainte de perdre un revenu demande à être investiguées et analysées. L'apport d'analyse de chercheurs féministes serait un élément fort pour une critique constructive. C'est pourquoi l'alliance entre les réseaux féministes et l'économie sociale et solidaire est essentielle même si elle est parfois complexe à réaliser pour différents raisons. La constitution des mouvements des femmes s'est fait sur des sentiments d'appartenance où ce qui rassemblait était privilégié à ce qui séparait. C'est pourquoi les différences sociales ou d'origine ont eu du mal à se faire entendre. L'égalité en politique et la lutte contre les

² Globaliser la solidarité, rencontres organisées par le RIPESS, réseau international de promotion de l'économie sociale et solidaire », en 2001 à Lima, en 2005 à Dakar et en 2009 à Luxembourg.

violences sont devenues assez rapidement des luttes prioritaires. La question économique et du travail des femmes a principalement été étudiée du point de vue du salariat et des conditions de travail dans l'entreprise. La création d'activité n'a pas été considérée comme une possibilité émancipatrice pour les femmes mais au contraire a fait l'objet de nombreuses critiques car elle se situe à la frontière entre travail productif et reproductif perçu souvent comme un facteur ne favorisant pas les évolutions émancipatrices. D'autre part la confusion entre création d'entreprise libérale et création d'activités solidaires n'a pas facilité la lecture claire des enjeux des activités et a eu pour conséquence une représentation libérale des démarches. Pourtant actuellement les mentalités évoluent. L'intégration de la question économique par des mouvements ou des revues féministes est révélateur de ces changements.

La revue *Nouvelles questions féministes* a consacré en 2007 un numéro aux perspectives féministes en sciences économiques. L'éditorial de ce numéro en traçait les contours « *ces instances marquent une nouvelle phase dans l'analyse féministe de l'économie, une phase caractérisé par l'ambition d'occuper le champ de ces sciences et non pas de lancer des critiques à partir de ses marges (Kuiper et Sap 1995 ; Meulders et Plasman, 2003)* » (NQF, 2007). Un entretien avec Nancy Folbre dans le même numéro en souligne les enjeux « *les mêmes forces économiques qui ont créé les conditions d'une prise de conscience de la nécessité d'une plus grande égalité en matière de genre sont en train de créer les conditions pour une transformation de l'Etat providence et pour un investissement plus sérieux dans le développement des capacités humaines.* » (FOLBRE N., 2007).

Le croisement entre féministes et économistes se réalise notamment dans L'International association for Feminist Economics (IAFFE) créée en 1992. Comme ses membres le mettent en valeur dans leur présentation, les sciences économiques féministes défient la définition facile. Elles appliquent aux théories économiques une analyse fondée sur le sexe et une critique féministe de l'inégalité de genre en définissant les axes d'une politique économique.

Les initiatives économiques de femmes se construisent dans le pragmatisme versus radicalisme (GUERIN I., à paraître). Elles mettent en jeu un rapport singulier à l'action. Elles illustrent une autre manière de faire de la politique « *On observe une inversion précaire du politique et du non-politique. Le politique devient apolitique, et ce qui est apolitique devient politique* » (BECK U., 1989). Il s'agit de manière concrète de lutter contre le marasme ambiant et les pathologies sociales. Elles favorisent la reconnaissance des personnes, axe à renforcer pour l'accès à l'espace public « *(...) dans les apports de travail les sujets expérimentent des formes de reconnaissance sociale qui sont nécessaires pour pouvoir participer à la vie démocratique* » (HONNET A., 2006). Le rapport à l'utopie paraît le ressort essentiel de beaucoup de ces initiatives. L'utopie peut être considérée comme un outil critique permettant d'identifier un horizon à atteindre et l'idéologie comme un modèle intellectuel favorisant une justification du réel. En un mot l'utopie se situe dans un ailleurs revendiqué. La définition qu'en propose Antonio David Catani dans le dictionnaire l'autre économie nous paraît particulièrement pertinente « *L'utopie est le désir d'altérité, la recherche de l'émancipation sociale, la conquête de la liberté. L'utopie n'est pas un concept ni un cadre théorique, mais une constellation de sens et de projets. Elle est une vision critique du présent et proposition pour le transformer positivement* » (CATANI, 2005). C'est dans cette articulation entre utopie féministe et utopie économique que peut se construire un dialogue fécond.

Madeleine Hersent
Paris, le 20 juillet 2009

BIBLIOGRAPHIE

- BECK U., (1989), *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Alto Aubier, Paris 1991 (1989) p.26
- CATTANI A.D. (2005) « Utopie » in Laville J.L., Cattani A.D. (dir.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Desclée de Brouwer. - p. 652
- COTE D. FOURNIER D. 2005 « Développement économique communautaire : le « modèle québécois » est-il sensible au genre » *Making waves*, Vancouver, automne 2005 .
- DACHEUX E., (2003) « Economie solidaire et démocratie », *Hermes* n°36, CNRS , p 195
- DE CERTEAU M. (1990), *L'invention du quotidien Art de faire*, Gallimard
- DEBORD G.,(1967), *La société du spectacle*, Paris, Gallimard
- DELEUZE G., GUATTARI F. (1976), *Rhizome*, Paris, Editions de Minuit,
- DORLIN E. (2005), De l'usage des catégories de « sexe » et de « race », In : D. Fougeyrollas-Schrebel, E. Lepinard & E. Varikas (Coord.), *Féminisme(s) : Penser la pluralité*. Cahiers du Genre, N° 39.
- FALQUET J., p. 65
- FOLBRE N., (2007), « C'est qui 'nous' ? », In « Perspectives féministes en sciences économiques », *Nouvelles questions féministes*, vol 26, 2^{ème} trimestre
- FRAISSE L. (2002) « S'organiser en réseau : une mutation de l'espace public associatif », In : J. Haeringer et F. Traversaz (cord) *Conduire le changement dans les associations d'action-sociale et médico-sociale*, Dunod p.123
- FRASER N. (2005), *Multiculturalisme, anti-essentialisme et démocratie radicale : genèse de l'impasse actuelle de la théorie féministe*, In : D. Fougeyrollas-Schrebel, E. Lepinard & E. Varikas (Coord.), *Féminisme(s) : Penser la pluralité*, Cahiers du Genre, N°39.
- GUATTARI F. (1989), *Les trois écologies*, Paris, Galilée, p.72
- GUERIN I. (2006), « Femmes et économie solidaire (2) », in *Le dictionnaire de l'autre économie* - p 415
- GUERIN I., (2009), cord. *Femmes, économie et développement. De la résistance à la justice sociale*, à paraître
- HAZAN E. (2006), *LQR. La propagande au quotidien*, ed. Raisons d'agir, Paris, p.21
- HERSENT M. (2003), « Initiatives de femmes immigrées dans les zones sensibles urbaines », *Genre, travail et Migrations en Europe*, Cahiers du CEDREF
- HERSENT M. (2002), « La place des femmes dans les forum sociaux », *Multitude*,
- HERSENT M. (2003), « Coopération et autonomie des femmes de banlieue », *Multitudes* n°13, pp. 109-116.
- HERSENT M., (2006) « L'entrepreneuriat collectif des femmes dans les zones sensibles urbaines » *Les Cahiers du DSU*, n°44
- HONNETH A., (2006), *La société du mépris. Vers une nouvelles théorie critique*, Paris, La Découverte, p.35
- Institut de recherche des nation unies pour le développement sociale, UNRISD, (2005) Egalité des sexes. En quête de justice dans un monde l'inégalités. vue d'ensemble.
- KABER N. (à paraître) in *Femmes, économie et développement*, Eres,
- KABBER N., (à paraître) « Travail informel et genre : nouvelles formes du syndicalisme et de défense des droits », in *Femmes, économie et développement. De la résistance à la justice sociale*, à paraître
- KLEIN N., *La stratégie du choc. Vers un capitalisme du désastre*, Acte Sud, 2008, p.137
- LAVILLE J.L., (2007), *Economie solidaire, une perspective internationale*, Hachette Pluriel, (1999)
- NOBRE M., (2006) « Femmes et économie solidaire (1) », in *Le dictionnaire de l'autre économie* - p 399
- PREVOST B. (à paraître), in *Femmes, économie et développement. De la résistance à la justice sociale*, à paraître 2009
- ROULLEAU-BERGER L. (1999), *Le travail en friche, Les mondes de la petite production urbaine*, Ed. de l'Aube
- SAUSSEY M. (à paraître), « Initiatives féminines et économie sociale et solidaire dans la production de beurre de karité au Burkina Fasso », in *Femmes, économie et développement. De la résistance à la justice sociale*,
- VACQUIN H. (2008), *Les acquis sociaux*, Paris, Seuil
- WILLIAMS CRENSHAW K. (2005). *Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur*, In : D. Fougeyrollas-Schrebel, E. Lepinard & E. Varikas (Coord.), *Féminisme(s) : Penser la pluralité*, Cahiers du Genre, N°39, p. 61.